

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décision du 4 septembre 2014 portant désignation des membres du comité de maîtrise des risques financiers au sein du comité stratégique de maîtrise des risques des ministères chargés des affaires sociales

NOR : AFSZ1430690S

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales,

Vu le décret n° 2011-497 du 5 mai 2011 modifié relatif à la maîtrise des risques et à l'audit interne au sein des ministères chargés des affaires sociales;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 70;

Vu l'arrêté du 22 avril 2014 portant création d'un comité de maîtrise des risques financiers au sein du comité stratégique de maîtrise des risques des ministères chargés des affaires sociales;

Vu l'avis de la préfète de la région Poitou-Charentes du 3 juillet 2014;

Vu l'avis du préfet de la région Auvergne du 4 juillet 2014;

Vu l'avis du préfet de la région Centre du 24 juillet 2014;

Vu l'avis du préfet de Vaucluse du 22 juillet 2014,

Décide :

Article 1^{er}

En application de l'article 2 de l'arrêté du 22 avril 2014 susvisé, sont désignés comme membres du comité de maîtrise des risques financiers :

M. Jean-Philippe BERLEMONT, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Auvergne.

M. Yannick BARILLET, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Centre.

M. Patrice GRELICHE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre.

M. Jean-François ROBINET, directeur de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Poitou-Charentes.

M. Gérard DEBREE, directeur départemental de la cohésion sociale de Vaucluse.

M. Paul CASTEL, directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Marc MEUNIER, directeur général de l'Établissement de réparation et de réponse aux urgences sanitaires.

M. Jean-François GUILLOT, directeur général du Centre national pour le développement du sport.

M. Bernard BAILBE, directeur de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits de femmes, au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 4 septembre 2014.

*Le secrétaire général adjoint,
secrétaire général par intérim,
P. RICORDEAU*